



**La formation
associative au cœur
de l'action départementale
et citoyenne**

Vous êtes acteur associatif : bénévole, salarié, ou responsable d'une association Essonnienne ? Le Conseil départemental de l'Essonne soutient vos associations et vos projets et vous propose pour ce 2^e semestre 2022, 50 formations gratuites.

Le plan de formations se décline en trois thèmes :

- s'adapter par le numérique : formations soutenant la transition numérique de vos associations,
- se former à l'essentiel : les formations de bases inhérentes à la vie de votre association,
- sauver des vies : les formations PSC1.

Le format en distanciel est pérennisé afin de dispenser, au plus grand nombre d'entre vous, les formations. Il vous est également proposé de revenir en présentiel pour certaines thématiques, afin de vous retrouver et mieux échanger notamment sur vos pratiques.

La formule Brev'asso d'une heure de 19h à 20h est maintenue, pour que chacun d'entre vous puisse être informé sur une question pratico-pratique, sur des thématiques essentielles.

Nouveauté : permanences du conseiller numérique dédié aux associations essonniennes, dates sur le site www.associations.essonne.fr - Téléphone : 01 60 91 96 18

Par ailleurs et afin de toujours répondre au mieux à vos attentes, nous vous invitons à nous faire part de toute idée de format ou de contenus de formation sur formation-asso@cd-essonne.fr

S'adapter par le numérique

26 et 27 septembre (9^h-17^h)
Créer le site internet de l'association (initiation) 

4 octobre (9^h-17^h)
Réaliser ses montages vidéos pour l'association 

7 octobre (9^h-17^h)
L'usage de Facebook au service de l'association (initiation) 

18 octobre (9^h-17^h)
Élaborer ses tableaux et calculs (initiation) 

8 novembre (9^h-17^h)
Trucs et astuces sur Excel/Word pour gagner en efficacité 

29 novembre (9^h-17^h)
Réussir la newsletter de l'association 

6 décembre (9^h-17^h)
You tube : créer et animer la chaîne de l'association 

Association, se former aux essentielles

26 septembre (18^h-21^h)
Prévention et gestion des risques lors des événements associatifs 

29 septembre (18^h-21^h)
Les buvettes associatives 

3 octobre (9^h-12^h)
Comment créer un 1^{er} emploi 

3 octobre (13^h30-16^h30)
Organiser des réunions 100 % productives 

4 octobre (18^h-21^h)
Nouveaux présidents : responsabilités et organisation 

6 octobre (9^h-12^h)
Activités lucratives: quels risques ? 

6 octobre (13^h30-16^h30)
Banque, assurances: les points clés 

10 octobre (9^h-12^h)
L'importance de l'identité visuelle de l'association 

10 octobre (13^h30-16^h30)
Recourir au financement participatif (Crowdfunding.) 

10 octobre (18^h-21^h)
Le collectif de travail : une ressource pérenne pour l'association 

11 octobre (9^h-12^h)
Pratiquer l'écoute active (réunion, forum...) 

11 octobre (13^h30-16^h30)
Mieux communiquer avec la Programmation neuro-linguistique 

13 octobre (9^h-12^h)
Méthodologie : comment monter le projet de l'association ? 

13 octobre (13^h30-16^h30)
Formaliser et rédiger efficacement le projet de l'association 

13 octobre (18^h-21^h)
Les techniques d'écriture journalistiques au service de votre communication 

14 octobre (9^h-12^h)
7 mn pour négocier, argumenter et convaincre 

15 octobre (9^h-17^h)
L'emploi associatif de A à Z 

17 octobre (9^h-12^h)
Rupture du contrat de travail : rester dans les clous 

17 octobre (13^h30-16^h30)
Établir le budget prévisionnel 

17 octobre (18^h-21^h)
Les différentes sources de financement 

7 novembre (9^h-12^h)
Lire et analyser le budget de l'association 

7 novembre (18^h-21^h)
Les indicateurs clés du trésorier 

8 novembre (18^h-21^h)
Les temps forts du fonctionnement de l'AG 

14 novembre (18^h-21^h)
Lecture rapide de documents 

17 novembre (9^h-17^h)
Les bases de la comptabilité associative 

18 novembre (9^h-17^h)
Techniques de rédaction claire et efficace (projet, appel à projet, RI...) 

24 novembre (18^h-21^h)
Président : comment débriefer avec vos équipes 

28 novembre (9^h-17^h)
Président : manager pour la 1^{re} fois 

29 novembre (9^h-12^h)
Président : gérer son stress avant une réunion, AG 

5 décembre (9^h-12^h)
Président : gestion du temps, maîtriser vos priorités 

5 décembre (18^h-21^h)
Droit d'auteur, droit à l'image, droit d'internet 

Brev' asso

27 septembre (19^h-21^h)
Comment gérer un abandon de poste ? 

11 octobre (13^h-14^h)
SACEM : les obligations de déclaration 

14 novembre (19^h-20^h)
Le contrôle aux associations 

15 novembre (19^h-20^h)
Organiser ses idées avec une carte mentale 

17 novembre (19^h-21^h)
Les 10 risques les plus observés dans une association 

28 novembre (19^h-21^h)
Le traitement des archives de l'association (papier, numérique) 

1^{er} décembre (19^h-20^h)
Sensibilisation à l'élaboration du règlement intérieur 

6 décembre (13^h-14^h)
Focus : la dissolution d'une association 

Sauvez des vies, formez-vous aux gestes de 1^{er} secours

26 septembre (18^h-21^h)
Prévention et gestion des risques lors des événements associatifs 

30 septembre (9^h-17^h)
PSC1 

14 octobre (9^h-17^h)
PSC1 

25 novembre (9^h-17^h)
PSC1 

2 décembre (9^h-17^h)
PSC1 

Atelier créateur d'association

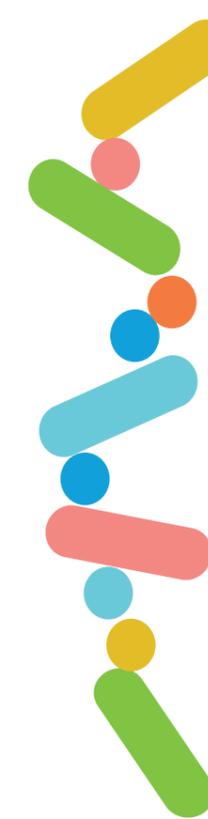
Mise en œuvre à la demande (5 participants minimum).

Permanences conseiller numérique associatif

Dates sur le site www.associations.essonne.fr
Téléphone : 01 60 91 96 18

Suivez nos pictogrammes

Formation en distanciel  Formation en présentiel 



Un besoin de formation
pour acquérir de nouvelles compétences ?

En quête de conseils
en accompagnement et/ou de développement ?

À la recherche d'informations
ou de documentation ?

Une demande de subvention
pour votre association ?

Toutes les réponses à vos questions
se trouvent sur le site

associations.essonne.fr



Département de l'Essonne
Service développement territorial
1, place Mendès France
91000 Évry-Courcouronnes
Tél. : 01 60 91 32 53 / 93 78